



Korea: Rapport national destiné au Comité scientifique de la Commission des Thons de l'Océan Indien, 2023

Résumé exécutif

Le nombre de navires actifs en 2022 était de 5 pour la pêcherie palangrière et de 2 pour la pêcherie à senne coulissante. Avec cette capacité de pêche, la pêcherie palangrière thonière coréenne a capturé 812 tonnes en 2022, soit 20% de moins qu'en 2021. L'effort de pêche en 2022 était de 1.667.000 hameçons. L'effort de pêche moyen pour les 5 dernières années (2018-2022) était de 4 146 000 hameçons et était réparti dans les zones tropicales occidentales autour de 0-20°S ainsi que dans les zones occidentales et orientales autour de 20°S-40°S. Depuis 2015, certains navires se sont déplacés vers la zone tropicale occidentale située entre 5°N et 10°S pour pêcher le thon obèse et le thon à nageoires jaunes. En 2020, les palangriers coréens se déplacent à nouveau vers l'est de l'océan Indien pour pêcher le thon rouge du sud. La pêche thonière coréenne à la senne coulissante dans l'océan Indien a enregistré 13 877 tonnes en 2020. En 2020, 2 navires de la pêche thonière coréenne à la senne coulissante ont opéré principalement dans les zones tropicales occidentales et centrales autour de 10°N-10°S. Les efforts de pêche en 2020 ont été de 610 calées, principalement réparties dans les zones tropicales occidentales et centrales autour de 40°E-70°E. En 2020, les observateurs scientifiques nationaux pour la pêche à la palangre n'ont pas été envoyés à bord pour mettre en œuvre le programme d'observation en raison de la propagation mondiale du COVID-19. En ce qui concerne la pêche à la senne coulissante, des observateurs scientifiques régionaux ont été envoyés à bord.